

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 800 francs

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SUR LA VIPÈRE D'ORSINI DANS LA MONTAGNE DE LURE (Basses-Alpes) (Notes écologiques)

par Claude-Charles MATHON et Ruggero TOMASELLI<sup>1</sup>

La présence de la Vipère d'Orsini (*Vipera Ursinii* Bonap.) dans la Montagne de Lure<sup>2</sup> était signalée, sans référence d'Auteur, par Marie PHISALIX parmi les autres rares localités françaises : Basses-Alpes aux environs de Digne (vraisemblablement s'agit-il du groupe de Turriers?) et flanc Nord du Mont Ventoux.

Fernand ANGEL, dans la Faune de France (1946) n'en faisait pas mention à Lure, et c'est lui qui nous signala l'intérêt de notre découverte lorsque nous lui amenâmes un exemplaire de cette Vipère provenant de Lure, exemplaire resté depuis dans les collections du Laboratoire d'Herpétologie du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Selon Fernand ANGEL, la Vipère d'Orsini serait connue de l'Italie, de l'Europe centrale et méridionale, de la Péninsule balkanique et de l'Asie mineure. En France, elle avait été attestée par SALGUES (1937) d'un groupe de localités aux environs de Turriers (à La Cassine, Venterol, Curbans, Gigors et Bellaffaire) et par MOURGUES (1909) puis par CHOPARD, du Mont Ventoux (Mont Serein). Ces deux lieux de capture de *Vipera Ursinii* sont éloignés de 80 km. Le premier est situé dans le coude de la Durance à une quinzaine de kilomètres SSE de Gap et à plus de 35 km NNW de Digne, dans les Basses-Alpes, à la limite des Hautes-Alpes. Ce groupe de localités de Turriers ne se trouve donc pas sur le même parallèle que l'axe Ventoux-Lure mais sur un parallèle situé 35 km plus au Nord.

La localité de Lure se situe à près de 50 km du groupe de localités de Turriers et constitue un nouveau jalon dans l'aire fragmentée de cette Vipère.

D'après H. SAINT-GIRONS (comm. épist.), SOCHUREK et KNOEFLER auraient récemment capturé 22 Vipères d'Orsini dans la Montagne de Lure et estimeraient qu'il s'agit d'une sous-espèce nouvelle : *Vipera Ursinii wettsteini* (opinion que H. SAINT-GIRONS ne semble pas partager).

Voici les quelques observations que nous avons effectuées voici dix années et que nous croyons devoir publier à l'occasion des captures de SOCHUREK et KNOEFLER, en guise de contribution à l'écologie de *Vipera Ursinii*.

1. La présente note devrait en toute rigueur être signée également par notre regretté collègue Fernand ANGEL, alors assistant honoraire au Muséum National d'Histoire Naturelle, qui confirma notre détermination peu de temps avant sa mort.

2. Voici la liste des Reptiles et Amphibiens capturés par l'un d'entre nous sur le flanc méridional de la Montagne de Lure durant l'été 1945, dans la partie occidentale de la montagne (région du Contadour) : *Vipera aspis* L., *Coronella austriaca* Laur., *Lacerta muralis* Laur., *Lacerta viridis* Laur., *Salamandra salamandra* L., *Alytes obstetricans* Laur. (ces deux espèces à la source des Cous-tous, alt. 1050 m) et *Bufo calamita* Laur.

La localité de la Montagne de Lure est située à 1.600 m d'altitude entre les deux refuges de Lure dits de Morteiron. La Vipère a été rencontrée environ une heure avant la tombée de la nuit, glissant entre les touffes de *Calluna vulgaris* et s'est réfugiée sous un bloc calcaire où nous sommes allés la déloger. Elle a tenté de mordre le piolet avec lequel nous la tenions coincée contre le sol ; nous l'avons incitée à mordre un morceau de tissus, ce qu'elle a fait sans difficulté.

La végétation consiste en une pelouse de temps à autre incendiée en vue du pâturage ovin, pelouse à *Brachypodium pinnatum* sur sol acidifié (pH 5 environ), envahie par *Calluna vulgaris*, *Deschampsia flexuosa*, *Genista pilosa*, *Juniperus nana*, *Anthoxanthum odoratum*, et *Nardus stricta*. Le Pin sylvestre colonise cette mosaïque de Callune et de Brachypode. Les buissons bas que forment la Callune et le Genévrier nain constituent certainement un refuge incomparable pour les reptiles. En effet, sous la Callune et le Genévrier ne croît aucune plante et ces buissons sont par conséquent délaissés par les brebis qui cheminent entre eux à la recherche d'espèces alibiles.

Du point de vue pédologique, sous la Callune, une mince litière de feuilles de Callune (2 cm) recouvre un horizon de sable fin cendreux blanchâtre (4 cm) superposé à un horizon de sable siliceux fin plus compact. Sous ce sable, s'observe la roche mère calcaire (Barrémien) avec inclusions grésilo-siliceuses dont la décomposition produit l'horizon supérieur. La roche-mère est à 30-50 cm de la surface du sol. Quelques blocs calcaires, issus des parties supérieures de la pente parsèment la pelouse.

Ce pâturage (si l'on peut dire...) est utilisé par les transhumants chaque été. On retrouve ce paysage botanique et pédologique dans la partie centrale et élevée de la Montagne de Lure lorsque le surpâturage est intense (cartographié par l'un d'entre nous sous le nom de pelouse à Callune).

La localité de Lure n'est pas très dissemblable de celle décrite par DREUX et SAINT-GIRONS sur le flanc Nord du Ventoux entre 1300 et 1460 m au vallon du Mont Serein : pente inférieure à 45 % dans la forêt de Pins d'Autriche à la limite supérieure des derniers Hêtres, sur pâturage défriché, à Genévriers nains et jeunes Pins où les captures ont été faites dans les fissures de rocher et les touffes de Genévrier.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANGEL (Fernand), Petit Atlas des Amphibiens et Reptiles, II, Lacertiliens, Ophiidiens, édit. N. Boubée, 1942, p. 41 et p. 48.
- ANGEL (Fernand), Reptiles et Amphibiens, Faune de France, 45, édit. Lechevalier, 1946, pp. 157-159.
- DREUX (P.) et SAINT-GIRONS (H.), Ecologie des Vipères, II, *Vipera Ursinii* Bon., *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 1951, 76, 1-2, pp. 47-54.
- DUGUY (R), Recherches sur le venin de *Vipera Ursinii*, *Annales de l'Institut Pasteur*, 1951, 81, p. 361.
- MATHON (Cl.-Ch.), Variations chez *Lacerta muralis* dans la Montagne de Lure, *La Feuille des Naturalistes*, 1948, pp. 72-73.
- MATHON (Cl.-Ch.), Note sommaire sur la végétation de la Montagne de Lure, *Bull. Soc. Linn. Lyon*, 1949, 4, pp. 66-75.
- PHISALIX (Marie), Vipères de France, édit. Stock, 4<sup>me</sup> édit., 1940, pp. 44-46.
- TOMASELLI (Ruggero), Contributo allo studio della vegetazione dell'Alta Provenza Occidentale, *Archivio Botanico*, 1951, XXVII, 3 ser., 11 (3-4) : 125-179.
- Présenté à la Section Générale en sa séance du 19 septembre 1959